

MOTS PÉRILLEUX, MOTS SAVOUREUX

SÉLECTION ILLUSTRÉE

PAR MATHIEU SAPIN



© Hatier, Paris 2013
ISBN : 978-2-218-96517-3

Isabelle Lasfargue-Galvez

Mots périlleux, mots savoureux

Sélection illustrée par *mathieu Sapin*

« Car le mot, qu'on le sache, est un être vivant. »

VICTOR HUGO, *Les Contemplations* (1856)

Introduction

Victor Hugo voulait mettre « un bonnet rouge au vieux dictionnaire », Jacques Prévert plaidait pour la liberté du cancre qui « efface tout », « les phrases et les pièges ». La langue, avec ses règles et ses exceptions, peut être vue comme un despote implacable. Que de fautes, de confusions se dressent sur le chemin de celui ou de celle qui voudrait s'exprimer correctement ! Pourtant, ces erreurs, que nous commettons tous, sont bien excusables : les mots se ressemblent, notre langue fourche, l'orthographe est parfois bien peu compréhensible.

Ce livre apporte un éclairage sur certaines erreurs et confusions très fréquentes dans l'emploi des mots. Un rappel étymologique, une brève explication, une astuce ou une citation littéraire vous aideront à corriger ces erreurs et à dédramatiser cette peur de mal dire. Pleins de malice et d'humour, les dessins de Mathieu Sapin vous inciteront à prendre du plaisir à converser avec les mots.

À tous les curieux de la langue française s'adresse ce florilège de **mots périlleux**, de **mots savoureux**.

Isabelle Lasfargue-Galvez

Sommaire

Les **ANTONYMES**, des contraires si proches

Ce sont des mots ou des expressions qui ont des sens opposés mais que l'on confond parfois.

Les **CONFUSIONS PHONÉTIQUES**, ces mots ou expressions que l'on réinvente

Il arrive que l'on transforme phonétiquement certains mots, créant ainsi des barbarismes, ces mots qui n'existent pas dans le dictionnaire.

Les **CONTRESENS** et les **FAUX-SENS**, ces mots que l'on comprend mal

Il arrive souvent qu'en raison d'un contexte assez proche, on confonde la signification de deux mots. On fait alors des contresens (interprétation totalement erronée d'un mot) ou des faux-sens (interprétation partiellement erronée d'un mot).

Les **HOMONYMES**, un même son, des sens différents

Ces mots ou expressions ont la même prononciation, mais pas le même sens.

Le **MASCULIN** ou le **FÉMININ** ? l'arbitraire du genre

La catégorie du genre est très variable d'une langue à l'autre et l'on ne parvient pas toujours à s'y retrouver.

Les **MOTS DE MÊME FAMILLE**

Ils sont formés sur le même radical et remontent à la même origine étymologique.

Les **MOTS POLYSÉMIQUES**, un seul mot, plusieurs sens

Ils ont plusieurs sens, parfois assez éloignés les uns des autres.

Les **PARONYMES**, ces mots ou expressions qui se ressemblent mais qui ne s'assemblent pas

Ils ont une orthographe et une prononciation proches, mais ils n'ont pas le même sens.

ANTONYMES

À l'instar de / À l'opposé de	18
Ingambe / Infirme	67

CONFUSIONS PHONÉTIQUES

Absorption	8
Controverse	33
Dilemme	43
Il vaut mieux	63
Indemne	64
Je vous saurai gré	71
Obnubiler	80
Rémunérer	91

CONTRESENS

Achalandé / Approvisionné	12
Avatar / Méaventure	25

FAUX-SENS

Glauque / Trouble	60
Inénarrable / Comique	65
Jadis / Naguère	70
Parodier / Pasticher	82

HOMONYMES

Au temps pour moi / Autant pour moi	24
Balade / Ballade	26
Censé / Sensé	29

Cou / Coup / Coût	34
Cour / Cours / Court	37
Différend / Différent	42
Prémices / Prémises	84

MASCULIN OU FÉMININ ?

Apogée	20
Après-midi	21
Armistice	22
Astérisque	23
Éloge	50
Espèce	52
Interview	68
Oasis	79

MOTS DE LA MÊME FAMILLE

Acceptation / Acception	10
Accident / Incident	11
Allocution / Élocution	19
Dénué / Dénudé	41
Effraction / Infraction	48
Enfantin / Infantile	51
Hiberner / Hiverner	62
Luxe / Luxure	73
Martyr / Martyre	74
Naturaliste / Naturiste	78
Oppresser / Opprimer	81

MOTS POLYSÉMIQUES

Affection	13
Décliner	38
Dénoncer	40
Discretion	44
Dispenser	47
Fortune	56
Zouave	92

PARONYMES

Agonir / Agoniser	14
À l'attention de / À l'intention de	17
Collision / Collusion	30
Conjecture / Conjoncture	32
Démystifier / Démythifier	39
Exalter / Exulter	53
Fond / Fonds	55
Fruste / Rustre	59
Mettre à jour / Mettre au jour	75
Mystique / Mythique	76
Perpétuer / Perpétuer	83
Prodige / Prodiges	87
Prolifique / Prolixe	88
Raisonner / Résonner	90

Absorption [absorb~~tion~~] (*confusion phonétique*)

Absorption (fin XVI^e siècle) : emprunté au latin *absorptio*.

L'absorption est l'action d'engloutir, de faire disparaître en avalant.

POURQUOI LA CONFUSION ? On a tendance à « corriger » le nom absorption en pensant au radical du verbe *absorber*.

ASTUCE : si l'on répète, plusieurs fois, le mot fautif [absorb~~tion~~], l'assimilation de la consonne sonore *b* à la consonne sourde *p* se fait naturellement. Ainsi, on rétablit soi-même la bonne consonne.

Du côté de chez Jules Verne et Raymond Queneau

« Ces deux ruisseaux, changés plus bas en rivières par l'absorption de quelques affluents, se formaient de toutes les eaux de la montagne. »
(JULES VERNE, *L'Île mystérieuse*, 1874)

« Cette masse de bidoche s'accompagne de flageolets ; tout le monde pense aux vents de l'éducation ou on n'en a pas : motus ! pas de plaisanteries sur ce sujet ! »
(RAYMOND QUENEAU, *Pierrot mon ami*, 1942, © Gallimard)



A

cceptation / Acception

(mots de même famille)

Acceptation (milieu XIII^e siècle) : emprunté au latin *acceptatio*, « fait d'accepter ».

Acception (début XIII^e siècle) : emprunté au latin ecclésiastique *acceptio personae*, expression biblique qui désigne le fait d'accepter favorablement quelqu'un. Mais le mot a changé de sens au XVII^e siècle en retrouvant le sens du latin classique, « action de recevoir ».

Accceptation est le nom forgé sur le verbe **accepter**.

On utilise ce mot dans des domaines précis : banque (l'acceptation d'une lettre de change), droit (l'acceptation légale d'une offre de contrat).

Acception ne désigne aujourd'hui que la manière de prendre un mot, le sens qu'on lui donne.

ASTUCE : une acceptation porte sur un fait, un acte ou un objet. Une acception concerne un mot.

Du côté de chez George Sand et Victor Hugo

« Le bonheur c'est l'acceptation de la vie quelle qu'elle soit. »
(GEORGE SAND, *Correspondance*, 1875)

« Sans la moindre métaphore et dans toute l'acception du mot, vivre, c'est brûler. »
(VICTOR HUGO, *Choses vues*, 1887)



A

ccident / Incident

(mots de même famille)

Accident (XII^e siècle) et incident (XIII^e siècle) : viennent du même verbe latin *cadere*, « tomber ». *Accidere* et *incidere* signifient « arriver », « se produire sans logique apparente ».



Un accident est ce qui affecte une personne sans qu'elle s'y attende.

C'est donc un événement fortuit, le plus souvent désagréable, voire malheureux, car il interrompt le cours normal des choses.

Un incident est ce qui survient, de façon inattendue, au cours d'une action et qui la perturbe, sans cependant tout remettre en question.

ASTUCE : un accident est plus lourd de conséquences qu'un incident. On dit un « accident de la vie » et non un « incident de la vie ».

Du côté de chez Jean Rotrou

« Un instant a souvent changé l'ordre des choses, Beaucoup d'événements ont démenti leurs causes : Mais attendant l'entrée et l'entretien du roi, Oyez un accident qui me transit d'effroi. »
(JEAN ROTROU, *Antigone*, 1637)

Achalandé / Approvisionné

(contresens)

Achalander (fin XIV^e siècle) : dérivé du nom *chaland*, « ami » ou « client ».

Approvisionner (début XVI^e siècle) : dérivé du nom *provision*, du latin *provisio*, « action de prévoir et de pourvoir ».

Achalander signifie faire venir des clients, des chalands, dans une boutique.

Approvisionner signifie munir quelque chose ou quelqu'un de ce qui lui est indispensable, plus particulièrement garnir de provisions un magasin ou une maison.

POURQUOI LES CONFOND-ON ? Le nom *chaland*, dans le sens de « client », ayant disparu de la langue courante depuis le début du XX^e siècle, le verbe *achalander* a pris le sens de « fournir en marchandises » et le client est devenu une marchandise. L'emploi d'*achalander* au sens d'*approvisionner* est contesté par les puristes de la langue, mais tout à fait admis dans le langage courant et validé par les dictionnaires.

Du côté de chez André Gide

« Comment ma tante, avec ses goûts et ses principes, avait-elle été choisir ce quartier ? Entre le boul'mich' et la place Maub', à la tombée du jour, le trottoir commençait de s'achalander. »

(ANDRÉ GIDE, *Si le grain ne meurt*, 1924, © Gallimard)



Affection (mot polysémique)

Affection (fin XII^e siècle) : emprunté au latin *affectio*, « manière d'être particulière, physique et/ou morale ».

Une affection désigne ce que le corps et/ou la tête éprouvent.

Le latin ne distinguait pas le mental et le physique, mais le mot français adopte deux sens qui rétablissent la distinction : l'affection sentimentale éprouvée par amour ou amitié pour quelqu'un, et l'affection désignant une maladie.

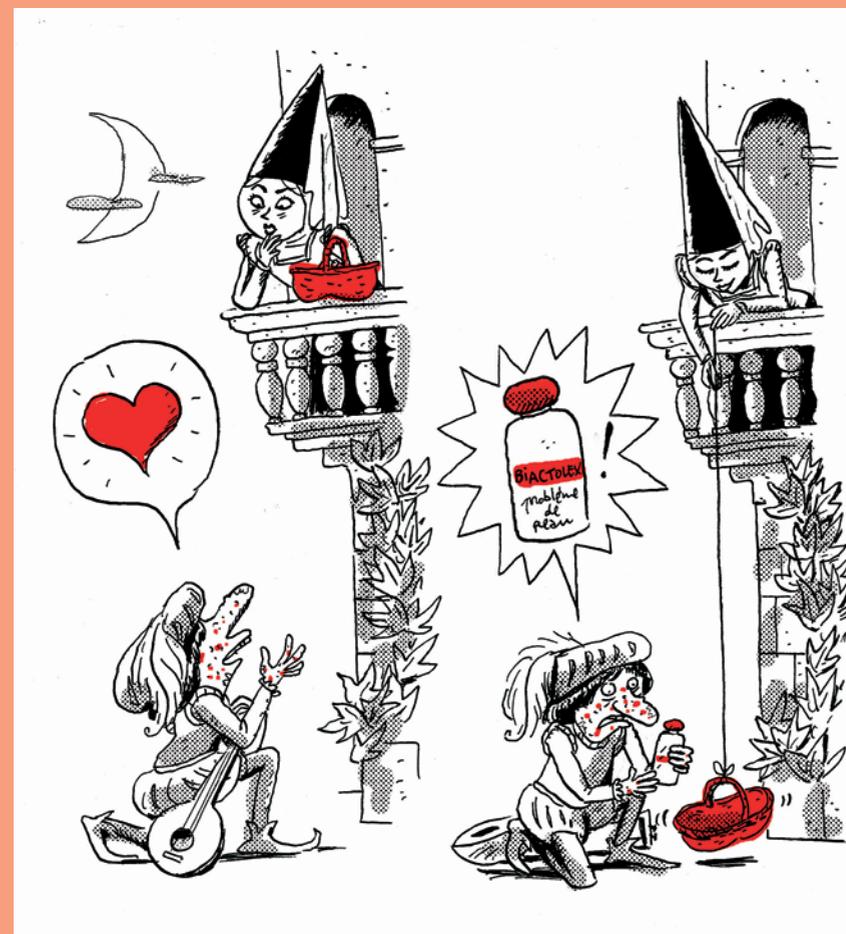
AUTOUR DU DESSIN

Au Moyen Âge, les troubadours chantaient les exigences de l'amour courtois : l'amant devait se dévouer corps et âme à sa dame bien que celle-ci fût inaccessible, voire indifférente. Ce n'est pas le cas ici de la Dame serviable qui fait preuve d'une grande affection à l'égard de son troubadour boutonneux.

Du côté de chez La Rochefoucauld et Gustave Flaubert

« La clémence des Princes n'est souvent qu'une politique pour gagner l'affection des peuples. »
(FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 1664)

« MALADE : pour remonter le moral d'un malade, rire de son affection et nier ses souffrances. »
(GUSTAVE FLAUBERT, *Dictionnaire des idées reçues*, 1913)



Agonir / Agoniser (paronymes)

Agonir (XIV^e siècle) : apparaît d'abord comme un verbe emprunté au latin *agonizare*, dérivé d'*agonia*, « angoisse ». Puis au XVIII^e, par une confusion avec le verbe *ahonir* (mot d'origine francique) qui signifie « insulter », le verbe prend son sens actuel.

Agoniser (milieu XIV^e siècle) : est aussi un verbe emprunté à *agonizare*, dérivé d'*agonia*. Le mot agonie a pris son sens moderne de « déclin physique qui précède la mort » au XVI^e siècle.

Agonir est employé, dans un registre populaire, dans le sens d' « accabler d'injures ».

Agoniser désigne l'état ultime du mourant qui lutte contre la mort.

POURQUOI LES CONFOND-ON ? Au Moyen Âge, agonir était synonyme d'agoniser. Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. La proximité phonétique entre agonir et agonie explique sans doute la confusion actuelle.

Du côté de chez Émile Zola et Guy de Maupassant

« Ah ! je vous l'ai arrangée ! En voilà une baraque, avec leurs cochonneries gâtées qui empoisonnent le monde !

– Qu'est-ce que vous lui aviez donc dit ? demanda la vieille, toute fréillante, enchantée d'apprendre que les deux femmes s'étaient disputées.

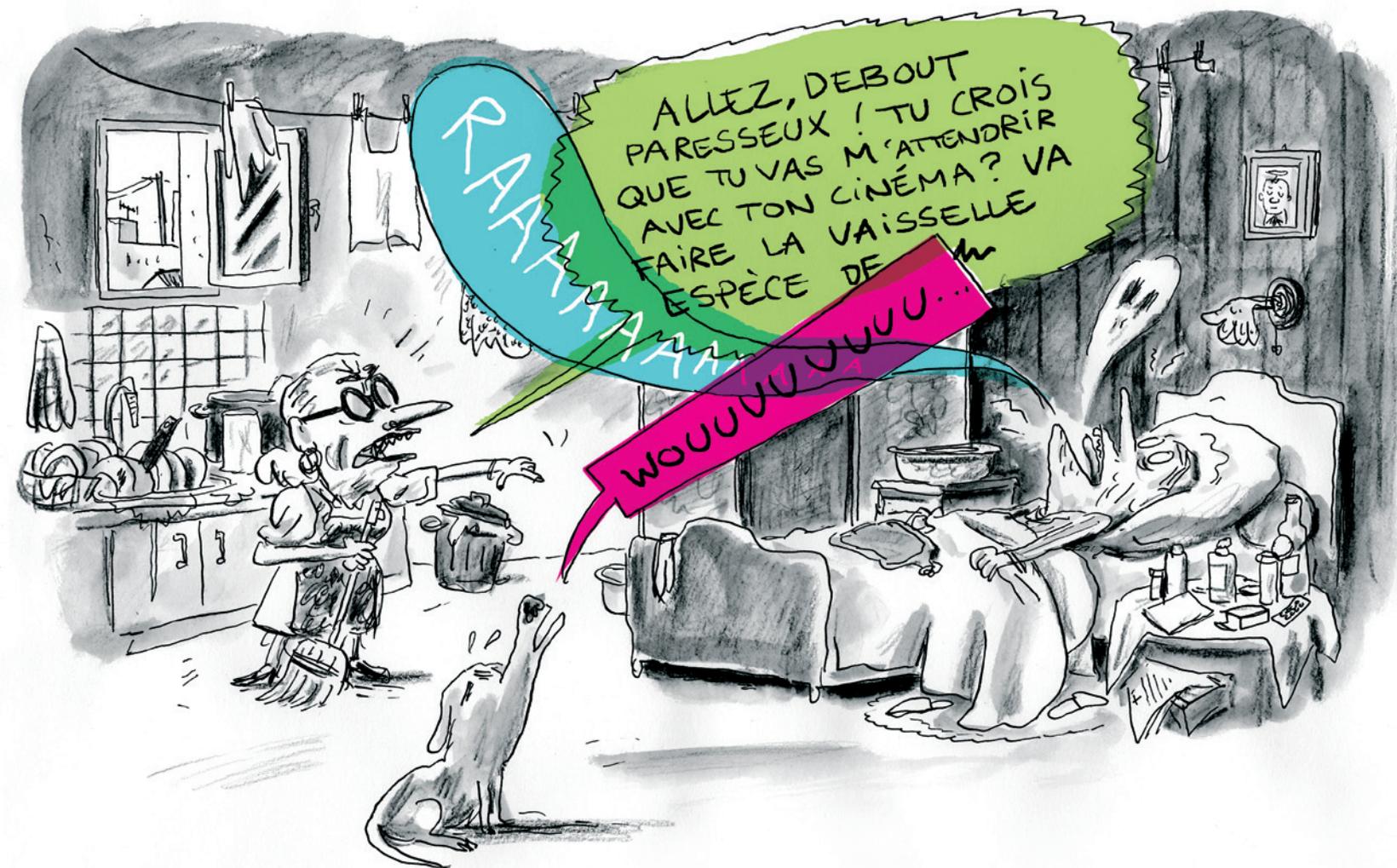
– Moi ! Mais rien du tout ! Pas ça, tenez ! J'étais entrée très poliment la prévenir que je prendrais du boudin demain soir, et alors

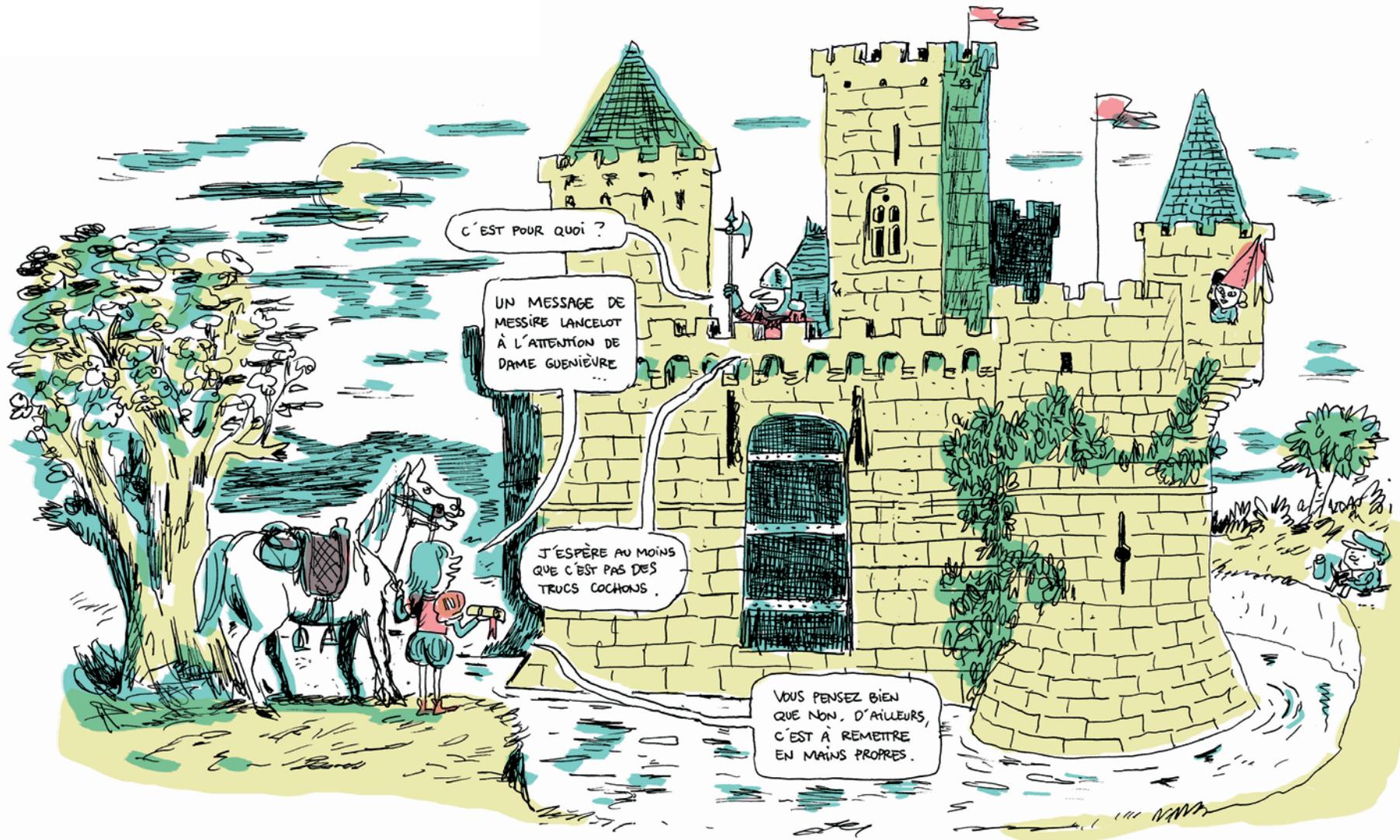
elle m'a agonie de sottises... Fichue hypocrite, va, avec ses airs d'honnêteté ! Elle payera ça plus cher qu'elle ne pense. »

(ÉMILE ZOLA, *Le Ventre de Paris*, 1873)

« J'aime tant être seul que je ne puis même supporter le voisinage d'autres êtres dormant sous mon toit ; je ne puis habiter Paris parce que j'y agonise indéfiniment. »

(GUY DE MAUPASSANT, *Contes et Nouvelles*, 1890)





À l'attention de / À l'intention de

(expressions paronymes)

Attention (milieu du XVI^e siècle) : emprunté au latin *attentio*, « fait d'être attentif ».

Intention (fin du XII^e siècle) : emprunté au latin *intentio*, « action de diriger ».

« **À l'attention de** » est une formule de la langue administrative utilisée pour désigner le destinataire précis d'un courrier.

On attire l'attention de la personne qui trie le courrier en lui signalant qui, parmi l'ensemble du personnel du service concerné, traite le dossier en question.

« **À l'intention de** » (quelqu'un) signifie « pour cette personne, dans un but favorable ». Implicitement, dans cette expression l'intention est bonne, jamais mauvaise (sauf par ironie). On compose un discours à l'intention d'un collègue qui part à la retraite. On fait dire une messe à l'intention d'un défunt.

ASTUCE : l'expression « à l'attention de » est exclusivement réservée aux formules épistolaires. On ne la trouve que sur l'enveloppe ou sur l'en-tête d'une lettre. L'expression « à l'intention de » est d'un emploi plus large.

Du côté de chez Georges Courteline et Gustave Flaubert

« Depuis longtemps, il mijotait en soi, à l'intention du père Soupe, le plan d'une blague gigantesque. »

(GEORGES COURTELINE, *Messieurs les ronds-de-cuir*, 1893)

« Il me fait deuil de ne pas connaître encore ma bien-aimée petite-fille Berthe Bovary. J'ai planté pour elle, dans le jardin, sous ta chambre, un prunier de prunes d'avoine, et je ne veux pas qu'on y touche, si ce n'est pour lui faire plus tard des compotes, que je garderai dans l'armoire, à son intention, quand elle viendra. Adieu, mes chers enfants. Je t'embrasse, ma fille ; vous aussi, mon gendre, et la petite, sur les deux joues.

Je suis, avec bien des compliments,
Votre tendre père,
Théodore Rouault. »

(GUSTAVE FLAUBERT, *Madame Bovary*, 1857)

À l'instar de / À l'opposé de

(expressions antonymes)

À l'instar de (XVI^e siècle) : locution formée sur le modèle du latin *ad instar*, « à la ressemblance de ».

À l'opposé de (XIX^e siècle) : locution dérivée du verbe « opposer », emprunté au latin *opponere*, « placer devant ».



« **À l'instar de** » permet d'établir une ressemblance entre deux objets.

Cette expression est synonyme de la préposition *comme*.

« **À l'opposé de** » permet de marquer une différence totale entre deux objets.

POURQUOI LES CONFOND-ON ? Ces expressions sont antonymes, pourtant on les croit synonymes, « à l'instar de » étant confondu avec « à l'opposé de ». Sans doute la complète incompréhension du mot *instar* explique-t-elle l'erreur.

Ce mot, déjà marginal en latin, n'existe pas en français. Il n'appartient à aucune famille. Le sens de l'expression « à l'opposé de » étant parfaitement clair, elle tend à remplacer l'expression moins connue.

Du côté de chez Pierre Dac

« Pourquoi, à l'instar des objets, n'existe-t-il pas un bureau des amours perdues et trouvées ? »

(© PIERRE DAC)

Allocution / Élocution

(mots de même famille)

Allocution (XII^e siècle) : emprunté au latin *allocutio*, dérivé de *alloqui*, « faire un discours solennel ».

Élocution (début du XVI^e siècle) : emprunté au latin *elocutio*, dérivé de *eloqui*, « parler ».



— QUELQUE CHOSE NE VA PAS, MONSIEUR LE PRÉSIDENT ?
— ... JE CROIS QUE J'AI UN PROBLÈME D'ALLOCATION...

Allocution désigne le discours adressé à une assemblée dans un cadre officiel ou solennel.

Élocution désigne la manière de parler, d'abord selon la prononciation adoptée, puis, par extension, selon le sens et la forme des propos.

ASTUCE : on prononce une allocution comme on prononce un discours. On a une bonne ou une mauvaise élocution comme on a un bon ou un mauvais style.

Du côté de chez Marcel Proust

« À la façon des chefs d'État dans leurs allocutions il pensait que ses moindres paroles étaient attendues, écoutées, commentées. »

(MARCEL PROUST, Jean Santeuil, 1952)